

125984 - Comment le fidèle musulman doit-il prouver sa reconnaissance envers son Maître Très-haut pour Ses nombreux bienfaits?

question

Quelle est la meilleure expression de notre gratitude envers Allah pour les bienfaits dont Il nous gratifie?

la réponse favorite

Premièrement, la reconnaissance consiste à rétribuer la bienfaisance, à bien apprécier l'acte du bienfaiteur. Allah l'Auguste est celui qui mérite le mieux que ses fidèles serviteurs Lui soient reconnaissants et Lui rendent hommage, compte tenu des énormes bienfaits et grâces qu'Il leur accorde dans leur vie d'ici-bas et dans leur vie future. Allah le Très-haut nous a donné l'ordre d'exprimer notre reconnaissance de Ses bienfaits et d'éviter l'ingratitude. C'est dans ce sens qu'Il dit: **« Souvenez-vous de Moi donc, Je me souviendrai de vous. Remerciez-Moi et ne soyez pas ingrats envers Moi! »** (Coran,2:152)

Deuxièmement, ceux qui exécutent cet ordre de la meilleure manière et au point de mériter le qualificatif de Reconnaissant et très reconnaissant sont les prophètes et messagers (Bénédiction et salut soient sur eux). Sous ce rapport, le Très-haut dit: **« Abraham était un guide ('Umma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs. Il était reconnaissant pour Ses bienfaits et Allah l'avait élu et guidé vers un droit chemin. »** (Coran, 16:120-121). Il dit encore : **« [Ô vous], les descendants de ceux que Nous avons transportés dans l'arche avec Noé. Celui-ci était vraiment un serviteur fort reconnaissant. »** (Coran,17:3)

Troisièmement, Allah le Très-haut a mentionné Ses bienfaits envers Ses fidèles serviteurs et nous a informé que peu parmi ceux-ci prouvent leur reconnaissance envers Lui, le Puissant

et Majestueux.

1. Le Très-haut dit: « **Ô les croyants! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées. Et remerciez Allah, si c'est Lui que vous adorez.** » (Coran,2:172)

2. Le Très-haut dit: « **Certes, Nous vous avons donné du pouvoir sur terre et Nous vous y avons assigné subsistance. (Mais) vous êtes très peu reconnaissants!** » (Coran, 7:10)

3. Le Très-haut dit: « **Parmi Ses signes, Il envoie les vents comme annonciateurs, pour vous faire goûter de Sa miséricorde et pour que le vaisseau vogue, par Son ordre, et que vous recherchiez de Sa grâce. Peut-être seriez-vous reconnaissants!** » (Coran , 30:46)

Parmi les bienfaits religieux figurent ceux mentionnés par le Très-haut dans ce verset: « **Ô les croyants! Lorsque vous vous levez pour la Şalât, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes; passez les mains mouillées sur vos têtes; et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles. Et si vous êtes souillés, alors purifiez-vous (par un bain); mais si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché aux femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure, passez-en sur vos visages et vos mains. Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants.** » (Coran,5:6).

Il en existe de nombreux autres. Nous nous sommes arrêtés à ceux mentionnés ci-dessus parce qu'il est impossible de les citer tous. Le Très-haut l'atteste en ces termes: « **Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat.** » (Coran, 14:34). Bien plus, Allah nous a comblés de Sa grâce en nous pardonnant la négligence dont nous faisons preuve dans notre reconnaissance des bienfaits que voilà.

C'est à ce propos qu'il dit: « **Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer. Car Allah est Pardonneur, et Miséricordieux.** » (Coran, 16:18)

Le musulman ne cesse de demander à son Maître le Très-haut de l'aider à témoigner de sa reconnaissance envers Lui. Car , sans l'assistance divine, le fidèle serviteur ne parviendrait pas à se montrer réellement reconnaissant . C'est pourquoi la Sunna vérifiée enseigne qu'on sollicite l'assistance d'Allah le Très-haut pour pouvoir Lui être vraiment reconnaissant.

Mouadh ibn Djabal a rapporté que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) lui a saisi la main avant de lui dire: « O Mouadh! Au nom d'Allah, je t'aime! Au nom d'Allah, je t'aime!...Et puis il a poursuivi: « **Je te recommande , ô Mouadh , de ne pas oublier de dire au sortir de chaque prière: Seigneur, aide-moi à Te mentionner, à Te demeurer reconnaissant et à bien Te vouer le culte.** » (Rapporté par Abou Dawoud (1522) et par an-Nassai (1303) et jugé authentique par al-Abani dans Sahihi Abi Dawoud.

La reconnaissance des bienfaits est une cause de leur augmentation d'après cette parole du Très-haut: «Et lorsque votre Seigneur proclama: «**Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats** » (Coran,14:7)

Quatrièmement , comment le fidèle serviteur devrait-il exprimer sa reconnaissance des bienfaits incommensurables de son Maître? Cette expression passe par le coeur, la langue et les organes.

Pour Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) la reconnaissance du coeur réside dans la profonde humilité et celle de la langue dans l'appréciation et la proclamation et celle des organes dans la soumission totale. » Extrait de Madaaridj as-Salikine (2/246).

Voici l'explication exhaustive de ce qui est avancé ci-dessus:

1. La reconnaissance du coeur renvoie à sa conscience de la valeur des bienfaits qu'Allah accorde à Son fidèle serviteur et sa croyance que l'Auteur de ces grands bienfaits n'est

autre qu'Allah , le Seul qui n'a pas d'associé car le Très-haut dit: « **Et tout ce que vous avez comme bienfait provient d'Allah. Puis quand le malheur vous touche, c'est Lui que vous implorez à haute voix.** » (Coran,16:53)

Cette reconnaissance n'est pas simplement recommandée car elle est obligatoire. L'attribution des bienfaits à un autre que le Très-haut relève de l'infidélité.

Cheikh Abdourrahman as-Saadi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Le devoir des créatures humaines est d'attribuer les bienfaits à Allah en en exprimant la reconnaissance verbalement. C'est ce qui rend notre foi en l'unicité absolue d'Allah parfaite. Celui qui nourrit le sentiment d'ingratitude à propos desdits bienfaits, et exclut leur provenance divine est un mécréant complètement privé de la foi religieuse.

Celui qui adhère intimement à l'idée selon laquelle tous les bienfaits nous viennent d'Allah et de Lui seul, tout en les attribuant verbalement tantôt à Allah , tantôt à sa propre personne et ses efforts ou aux efforts d'autrui- comme on le constate dans le langage courant- celui-là doit se repentir , apprendre à n'attribuer les bienfaits qu'à leur vrai Auteur et s'évertuer à maintenir cette conduite. En effet, la foi en l'unicité absolue d'Allah ne se réalise que quand les fidèles croyants attribuent les bienfaits à Allah à travers une reconnaissance verbale.

La gratitude envers Allah qui soutient la foi repose elle-même sur trois piliers: à savoir la reconnaissance par le coeur du fait que tous les bienfaits dont il bénéficie au même titre que d'autres proviennent d'Allah, la proclamation de ce sentiment , en faire un motif pour rendre grâce à Allah et les utiliser comme des moyens pour mieux obéir à Allah en Lui vouant le culte. » Voir al-qawl as-sadiid fii maqaasid at-tawhiid, p.140.

Le Très-haut dit dans le cadre d'une claire description de l'état de celui qui refuse de reconnaître l'attribution des bienfaits à Allah le Très-haut: « **Ils reconnaissent le bienfait d'Allah; puis, ils le renient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats.** » (Coran,16:83)

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **« Cela signifie qu'ils (les infidèles) reconnaissent que c'est Allah qui leur accordent les bienfaits dont ils jouissent mais ils n'en restent pas moins ingrats puisqu'ils adorent d'autres (divinités) à côté de Lui et attribuent leur victoires et provisions à d'autres que Lui. »** Voir le Tafsir d'Ibn Kathir (4/592)

2. La reconnaissance par la langue consiste dans la proclamation qui suit la croyance intime du fait qu'Allah demeure le vrai Bienfaiteur, et réside dans la perpétuation verbale de l'hommage rendu à Allah le Puissant et Majestueux. Le Très-haut dit dans le cadre de l'explication de Ses bienfaits envers Son fidèle serviteur Muhammad (Bénédictio et salut soient sur lui): **« Ne t'a-t-Il pas trouvé pauvre? Alors Il t'a enrichi. »** (Coran, 73,8) Et puis Il lui donne l'ordre concernant la contrepartie : **« Et quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le. »** (Coran, 73,11)

Pour Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) : **« cela signifie :puisque'Allah t'a tiré de la pauvreté et rendu riche, reconnais Son bienfait envers toi. »** Voir le Tafsir d'Ibn Kathir, 8/427)

D'après Anas ibn Malick, le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **« Certes, Allah Se satisfait bien du fait de voir le fidèle serviteur Le louer après la consommation d'un repas ou d'une boisson. »** (Rapporté par Mouslim, 2734).

Aboul Abbas al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Le terme hamd (louange) a ici la même signification que le terme choukre (reconnaissance/remerciement) . Nous avons déjà estimé que le premier peut se substituer au second et que celui-ci ne peut pas se substituer au premier . Ce qui veut dire que la reconnaissance d'un bienfait, si minime soit il, est un moyen d'obtenir l'agrément d'Allah le Très-haut, qui représente le sublime état des admis au paradis.On verra plus loin la parole d'Allah le Puissant et Majestueux en réponse aux propos de ces derniers :

- **« Tu nous as donné ce que Tu n'avais donné à aucune de Tes autres créatures. »**

- « **Ne vais-je pas vous donner davantage? »**
- « **De quoi s'agirait-il? N'as-tu pas blanchis nos visages? Ne nous as-tu pas admis au paradis et sauvé de l'enfer? »**
- « **Je vous exprime Ma satisfaction et vous la maintiendrai pour toujours. »**

Si la reconnaissance a entraîné un tel grand honneur c'est parce qu'elle implique la connaissance du Bienfaiteur qui demeure le seul à pouvoir créer le bienfait et le faire parvenir au bénéficiaire par Sa grâce et dans le seul dessein d'honorer ce dernier qui en éprouve toujours un grand besoin puisqu'il ne peut s'en passer. La reconnaissance ainsi vécue englobe la connaissance du droit d'Allah et Sa grâce; du droit du fidèle serviteur et son besoin et sa pauvreté. C'est cette connaissance qu'Allah le Très-haut entend récompenser par l'octroi de ce remarquable honneur. » Voir al-moufhim lima achkala min talkhissi litai moulim (7/60-61)

C'est dans ce sens que l'un des ancêtres pieux a dit: « **Celui qui passe sous silence le bienfait qui lui est accordé l'a renié. Celui qui l'affiche l'a reconnu avec gratitude.** » Propos commentés par Ibn al-Qayyim comme suit: « **Ils l'ont déduits de la parole (du Prophète) : certes, quand Allah accorde un bienfait à un fidèle serviteur , Il aime en voir les traces sur lui.** » Voir Madaaridj as-Salikiine (2/246).

On a rapporté qu'Omar ibn Abdoul Aziz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « **Rappelez vous mutuellement les bienfaits car s'en souvenir est une marque de gratitude.** »

3.S'agissant de l'expression de la reconnaissance à travers les organes, elle réside dans leur usage pour obéir à Allah et s'abstenir de commettre les interdits d'Allah en fait de péchés et d'autres actes de rébellion. C'est dans ce sens qu'Allah le Très-haut dit: « **Ô famille de David, œuvrez par gratitude**» » (Coran, 34:13). Aicha rapporte: «**Quand le Messenger d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) priait , il restait debout au point que ses pieds s'enflaient et je lui disait : ô Messenger d'Allah, tu en arrives jusque là alors qu'on t'a pardonné tes péchés antérieurs et postérieurs?- Il disait:**

Aicha, ne serais-je pas un esclave (d'Allah) très reconnaissant? » (Rapporté par al-Boukhari (4557) et par Mouslim (2820).

Ibn Battal (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Selon at-Tabari ce qui est juste c'est que la gratitude du fidèle serviteur passe par sa reconnaissance que le bienfait lui est venu d'Allah à l'exclusion de tout autre. La reconnaissance de la vérité est un fait qui se concrétise dans les actes. Toute reconnaissance (verbale) démentie par les actes de son auteur ne fait pas mériter le qualificatif de reconnaissant. On peut tout au plus dire qu'une telle reconnaissance est purement verbale. Cette explication s'atteste dans la parole du Très-haut: **«Ô famille de David, œuvrez par gratitude»** » (Coran 34:13). Il est bien compris que quand Allah leur a donné cet ordre, Il n'entendait pas les amener à reconnaître Ses bienfaits en leur faveur car ils n'avaient pas nié qu'ils étaient des manifestations de Sa grâce. L'ordre visait à les amener à traduire leur gratitude par des actes concrets dans le sens de Son obéissance. C'est dans le même ordre d'idée que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) disait quand ses pieds s'étaient enflés à cause de ses (longues) prières de nuit: **« pourquoi ne serais-je pas un esclave très reconnaissant? »** (Charah Sahih al-Boukhari (10/183-184).

Abou Haroun a dit:

-« Je me suis rendu auprès d'Abou Hazem et lui ai dit: Qu'Allah t'accorde Sa miséricorde! Comment les yeux expriment-ils leur reconnaissance (envers Allah)

-« Quand ils te permettent de voir quelque chose de bon et que tu l'évoques et quand ils te permettent de voir quelque chose de mauvais et que tu le dissimules. »

-« Comment les oreilles expriment elles la gratitude (envers Allah)? »

-« Quand elles te permettent d'entendre quelque chose de bon et que tu le mémorises et quand elles te permettent d'entendre quelque chose de mauvais et que tu l'oublies. »

L'hanbalite, Ibn Radjab (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « La reconnaissance comporte deux niveaux dont l'un est obligatoire car il consiste à s'acquitter des obligations et à éviter les interdits. L'atteinte de ce niveau est nécessaire et elle suffit en guise d'expression de sa reconnaissance des bienfaits. C'est ce qui fait dire à l'un des ancêtres pieux : **«La reconnaissance réside dans l'abandon des actes de rébellion.»** Un autre dit: **«La reconnaissance consiste à n'utiliser aucun bienfait dans la désobéissance à Allah. »**

Evoquant la reconnaissance des organes, Abou Hazim az-Zahid dit: **« C'est s'abstenir des actes de désobéissance et se livrer aux actes d'obéissance. »** Plus loin, il poursuit : **« celui qui se contente d'une reconnaissance verbale sans que cela ne se reflète dans l'usage de ses autres organes, celui-là ressemble à un homme qui, au lieu de porter son habit se contente d'en saisir une frange. Ce qui fait que le vêtement ne le protégera ni du froid ni de la chaleur , ni de la neige ni de la pluie. »**

Le second niveau de la reconnaissance est celui simplement recommandé. Il consiste à ce que , une fois les prescriptions religieuses accomplies et les interdits abandonnés, le fidèle se livre aux actes surérogatoires. Ce niveau est celui où se trouvent les avancés rapprochés (d'Allah). » Voir Djaamee al-ouloum wal-hikam,p.245-246).

Pour tout résumer , la parfaite reconnaissance des bienfaits que ton Maître , le Très-haut, t'a accordés nécessite que ton coeur admette que l'Auteur des bienfaits qui vous a permis d'en jouir est Allah le Très-haut et que tu Le glorifies, les Lui attribues verbalement. Chaque fois que tu te réveilles, tu Lui exprimes ta reconnaissance parce que c'est Lui qui te maintient en vie. Chaque fois que tu manges ou bois, tu Lui exprimes ta reconnaissance parce que c'est Lui qui te les a donnés. Et tu en fais de même pour ton bienfait que tu obtiens.

Lui témoigner de la reconnaissance à travers l'usage de tes organes c'est s'abstenir de regarder ou d'écouter quelque chose de condamnable comme une chanson ou une médisance. C'est ne pas utiliser ses pieds pour se rendre à des lieux interdits ou ses mains

pour commettre un acte condamnable comme la rédaction d'un texte portant sur un interdit touchant une relation impliquant des femmes étrangères ou des contrats illicites ou encore l'exercice d'un métier ou un travail interdits. L'expression de la gratitude envers Allah par les organes passe aussi par leur usage dans l'obéissance à Allah le Très-haut, notamment la lecture du Coran et des ouvrages de science (religieuse) l'écoute de tout ce qui est utile. C'est enfin l'emploi des autres organes dans les différents actes de dévotion.

Sachez que la seule capacité à faire preuve de reconnaissance est en soi un bienfait (divin) qu'on doit reconnaître comme tel. Ce qui fait que le fidèle serviteur ne cesse d'alterner les formes de reconnaissance; il exprime sa parfaite gratitude envers son Maître pour Ses bienfaits et Le loue pour l'avoir assisté à faire partie des reconnaissants.

Nos demandons à Allah le Très-haut de nous assister tous à faire ce qu'Il aime et agréé.

Allah le sait mieux.